

**DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME****COMMUNE DE MONCHAUX-SORENG****ARRETE MUNICIPAL 2026/002****Délégation de fonctions**

Nous, Jean-Claude QUENOT, Maire de la commune de MONCHAUX-SORENG,
Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 27 mai 2020,
Considérant que pour la bonne marche des services municipaux et pour permettre une parfaite continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions soit assuré par les adjoints au Maire,

ARRETE

ARTICLE 1 : M DUCROCQ Jacques, premier adjoint au Maire, est délégué pour :

- remplir les fonctions d'Officier de l'Etat Civil ;
- l'instruction et la délivrance des autorisations d'occupation des sols et des demandes de renseignements d'urbanisme ;
- les enquêtes et suites à donner aux infractions des règlements d'urbanisme ;
- l'examen des projets et le suivi des réalisations des nouvelles constructions et installations municipales ;
- l'entretien général de l'ensemble des bâtiments communaux ;
- la maintenance courante des bâtiments communaux ;
- ordonnancer les dépenses et émettre les titres de recettes ;
- réceptionner et signer tous courriers, plis recommandés, colis en l'absence du Maire ;
- effectuer tous dépôts de plaintes au nom de la commune.

ARTICLE 2 : en cas d'absence ou d'empêchement de M DUCROCQ Jacques, délégation de fonctions est donnée dans les mêmes conditions à Mme PLANCHIN Véronique, deuxième adjointe, pour prendre tous actes, arrêtés et décisions mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 3 : en cas d'absence ou d'empêchement de M DUCROCQ Jacques et Mme PLANCHIN Véronique, délégation de fonctions est donnée dans les mêmes conditions à M FLAMAND Didier, troisième adjoint, pour prendre tous actes, arrêtés et décisions mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4 : Mme la Secrétaire générale de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à :

- M le Préfet de Rouen
- M le Receveur municipal
- Les intéressés pour notification.

à MONCHAUX-SORENG, le 24 mars 2026

Le Maire,
Jean-Claude QUENOT

